

République française



Département de l'Hérault  
Arrondissement de Lodève

Salasc,  
Le 5 Août 2020.

**NOTE A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES DE SALASC**

**NAVETTE SCOLAIRE PAUSE MERIDIENNE**

Sur accord des maires de Octon et Salasc (Regroupement Pédagogique Intercommunal) et de Hérault transport, la navette ramenant les enfants de Salasc pour prendre la pause méridienne chez eux a été supprimée, pour faire face aux mesures instaurées pour la lutte contre le COVID19 à l'heure du déconfinement, en mai dernier.

Il s'avère que la grande majorité des enfants scolarisés sur le RPI mangent à la cantine. La navette scolaire pour l'année 2019-2020 faisait le trajet pour un seul élève qui ne mangeait pas à la cantine, 3 maximum l'année précédente.

Les impacts écologique, financier et humain de cette navette ont amené à une réflexion globale et responsable. En effet, ce trajet supplémentaire n'est ni justifié ni obligatoire.

Ainsi, pour les enfants de Salasc scolarisés à Octon et ne mangeant pas à la cantine, il appartiendra à leurs parents d'assurer ce transport école-domicile-école, pour la pause méridienne, dès la rentrée de septembre 2020.

Exemple :

Un enfant domicilié à Salasc et scolarisé à Octon, ne mangeant pas à la cantine.

L'enfant prend le bus scolaire le matin de l'école de Salasc pour aller à l'école de Octon.

A midi, les parents vont le chercher à l'école de Octon, pour manger à leur domicile à Salasc, ils le ramènent à l'école de Octon pour les cours de l'après-midi. En fin de journée, l'enfant prend le bus scolaire à l'école de Octon pour revenir à l'école de Salasc.

Comptant sur la compréhension de chacune et chacun, je vous remercie.



**Information :**

***Aux vues du nombre d'enfants en bas âge, un agent municipal sera présent dans le bus, à chaque trajet, entre les 2 écoles.***